

# Distribution des masques : toutes les infos

Publié le 06.05.2020

50 000 masques ont été commandés par la Ville via Nantes Métropole. Ces derniers vont être progressivement envoyés aux habitants à compter du 14 mai. Nos réponses à vos questions les plus fréquentes.

Comme d'autres communes de la Métropole, la Ville a passé commande de masques en tissu, lavables et réutilisables jusqu'à 50 fois dans le cadre d'un achat groupé piloté par Nantes Métropole. Cependant, suite aux difficultés de son fournisseur d'honorer la première livraison de 100 000 masques lavables 50 fois, **Nantes métropole a accepté en substitution une livraison de 90 000 masques lavables 20 fois afin que les communes puissent commencer la distribution aux habitants**, mais les mettant de facto devant le fait accompli. **Ainsi, pour Saint-Herblain, ce sont 14 425 masques issus de cette première livraison qui seront distribués aux Herblinois à partir du mercredi 14 mai.** Nantes métropole s'est engagée auprès des communes à ce que les commandes initiales soient honorées dans les temps impartis pour permettre aux communes de respecter leurs engagements auprès des habitants.

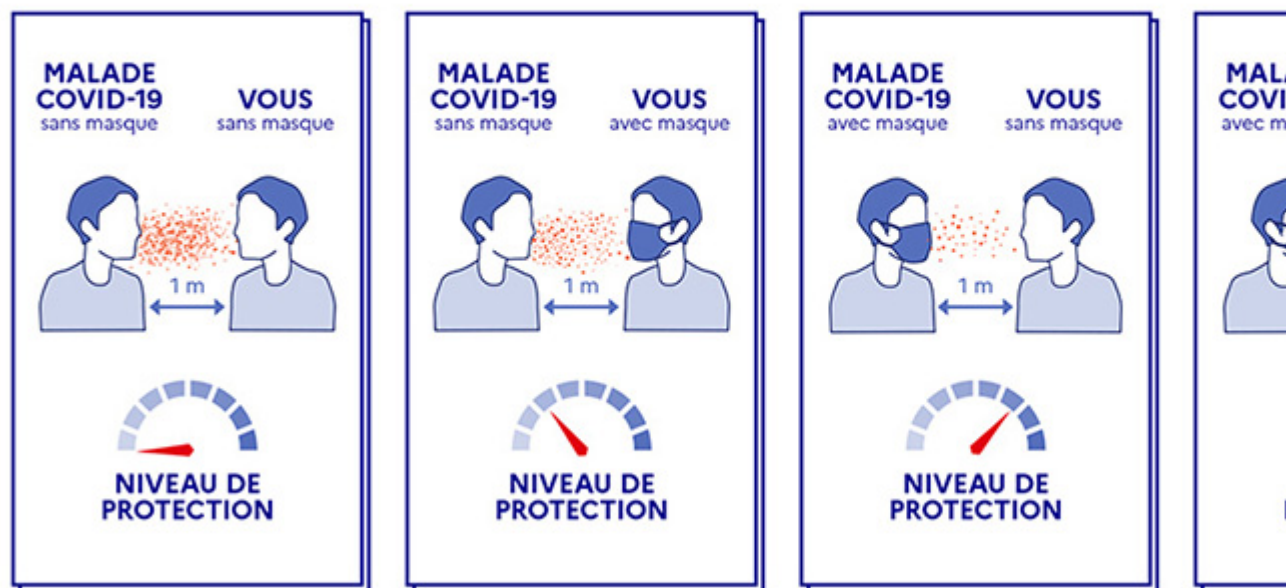
## Quel type de masques ?

Fabriqués par des entreprises homologuées, ces masques dits « grand public » sont normalisés [AFNOR \(https://www.afnor.org/\)](https://www.afnor.org/), gage de la qualité de leur fabrication et de leur pouvoir filtrant. Moins protecteurs que les masques FFP2, strictement réservés aux soignants, ils constituent néanmoins une mesure barrière supplémentaire pertinente dans la lutte contre le coronavirus.

Les masques sont destinés à être portés par tout un chacun dans **les commerces, les espaces publics fréquentés et les transports en commun**. Ils ne doivent pas, cependant, se substituer aux mesures de précaution habituelles, **qui doivent encore être scrupuleusement appliquées** :

- Tousser et éternuer dans son coude ;
- Saluer sans s'embrasser et sans serrer la main ;
- Garder au moins 1 mètre de distance avec les autres ;
- Se laver les mains très régulièrement ;
- Rester confiné chez soi en cas de symptômes.

## Protétons-nous, portons tous des masques



### Les enfants doivent-ils en porter ?

Le Haut conseil de la santé publique ne recommande pas le port du masque chez les enfants les plus jeunes (risque de mésusage, voire d'étouffement chez les plus jeunes d'entre eux) ; **ainsi, le port du masque est proscrit pour les enfants scolarisés en maternelle et non recommandés pour les enfants scolarisés en élémentaire.** Pour autant, les mesures d'hygiène de base (lavage régulier des mains et éternuements dans son coude, notamment) et de distanciation sociale (1 mètre entre chaque élève) devront être appliquées dans les écoles.

Les masques peuvent en revanche être portés par les enfants en âge de comprendre et d'accepter ses règles d'utilisation. En conséquence, **la Ville fournira des masques à tous les enfants et adolescents âgés de 12 à 18 ans**, de la même taille que ceux qui seront fournis aux adultes (taille unique).

### Sous quelles conditions pourrai-je en bénéficier ?

Les masques seront envoyés **gratuitement** à toute personne habitant à Saint-Herblain.

### Quand et comment la distribution va-t-elle s'organiser ?

Un masque ainsi qu'un mode d'emploi détaillé seront envoyés dans la boîte aux lettres des adultes Herblinois, **entre le 14 et le 19 mai, grâce aux données issues de la taxe d'habitation.** Cette distribution progressive est indépendante de la volonté de la Ville, qui doit s'accommoder des délais de livraison **des fournisseurs de Nantes métropole.**

Après la vague d'envoi postal, **une distribution complémentaire de masques sera mise en place pour les Herblinois âgés de 12 à 18 ans** et ceux qui n'auraient pas encore reçu le leur. Cette distribution sera organisée **mercredi 20 mai, de 13h à 19h**, sur quatre sites de la Ville :

**Quartier Nord**

- **Gymnase de l'Angevinière**, avenue de l'Angevinière

#### **Quartier Est**

- **Carré des services**, 15 rue d'Arras

#### **Quartier Bourg**

- **Hôtel de ville**, 2 rue de l'Hôtel-de-Ville

#### **Quartier Centre**

- **Espace sportif du Vigneau**, boulevard Salvador-Allende

## **Dans l'actualité**

[La Tourmaline : santé et travail en ligne de mire](#) (

[/Actualites/Solidarites/La-Tourmaline-sante-et-travail-en-ligne-de-mire](#))

[Jeunesse : une bourse aux stages de 3e](#) (

[/Actualites/Petite-enfance-enfance-et-jeunesse/Jeunesse-une-bourse-aux-stages-de-3e](#))

[Noël : des fêtes solidaires](#) ([/Actualites/Solidarites/Noel-des-fetes-solidaires](#))

[Covid-19 : réouverture du centre de vaccination du Vigneau](#) (

[/Actualites/Solidarites/Covid-19-reouverture-du-centre-de-vaccination-du-Vigneau](#))